



# QUE FAIT LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE POUR VOUS ?

GRAND ÂGE & HANDICAP | ENFANCE & FAMILLE | ENSEIGNEMENT

ÉCONOMIE | #ALTILIGÉRIEN | ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

ACTION SOCIALE & INSERTION | NUMÉRIQUE

HABITAT & LOGEMENT | SPORT | CULTURE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | ROUTES | TOURISME



[hauteloire.fr](http://hauteloire.fr)

 **Haute-Loire**  
LE DÉPARTEMENT

” En tant que Présidente du Département, je rencontre parfois, ici et là, des gens qui s’interrogent sur ce qu’est un Département en tant qu’institution. Quel est son rôle, quelles sont ses missions, comment fonctionne-t-il ? Autant de questions auxquelles nous avons voulu vous apporter des réponses avec ce petit guide. 24 pages d’informations qui vous permettront, je l’espère, de comprendre le rôle et l’importance du Département de la Haute-Loire dans votre quotidien.

Prenez le temps de plonger dans ce fascicule ludique et pratique et vous verrez que le Département, dans ses nombreuses missions tout au long de la vie, est chaque jour avec vous.

Bonne lecture à tous.



Marie-Agnès Petit ”

## UN DÉPARTEMENT, C’EST QUOI ?

L’info  
en +

*C’est quoi un canton ?*

*Un découpage administratif qui peut regrouper une ou plusieurs communes.*

*Les Départements  
ont été créés  
en 1789*

Également appelé « Assemblée délibérante », le Conseil départemental désigne l’organe politique d’un département. Cet organe, composé de conseillers départementaux élus au suffrage universel tous les six ans, décide des orientations et des actions du Département. Dans un sens plus général, le Conseil départemental désigne la collectivité territoriale. Il intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des habitants (social, santé, éducation, route, culture, tourisme, etc). **Il exerce les compétences qui lui sont confiées par la loi.** Certaines sont obligatoires, d’autres facultatives.

➔ Les membres siégeant au sein de cette collectivité sont les conseillers départementaux. Ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct par les habitants lors des élections cantonales. Un binôme (1 femme et 1 homme) est élu pour chaque canton.

## EN FRANCE

101 DÉPARTEMENTS

2054 CANTONS  
(hors Paris)

4108 CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX  
(hors Paris)



## LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE C'EST :



19 CANTONS

38 CONSEILLERS ÉLUS POUR 6 ANS

dont :

1 présidente

8 vice-présidents

29 conseillers départementaux

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

### Exécutif départemental

Il conduit les travaux de l'assemblée, prépare les décisions et veille à leur exécution.

Il est composé de la Présidente du Département et des 8 vice-présidents.



# LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, C'EST QUI ?

## Plateau du Haut-Velay Granitique



Marie-Agnès PETIT Bernard BRIGNON

## Sainte-Florine



Nicole CHASSIN Pascal GIBELIN

## Pays de Lafayette



Annie RICOUX Mikaël VACHER

## Saint-Paulien



Marie-Pierre VINCENT Jean-Marc BOYER

## Gorges de l'Allier Gévaudan



Chantal FARIGOULE Michel BRUN

## Brioude



Sophie COURTINE Michel BERGOUGNOUX

## Velay Volcanique



Marie-Laure MUGNIER Rémi BARBE

## Le Puy 1

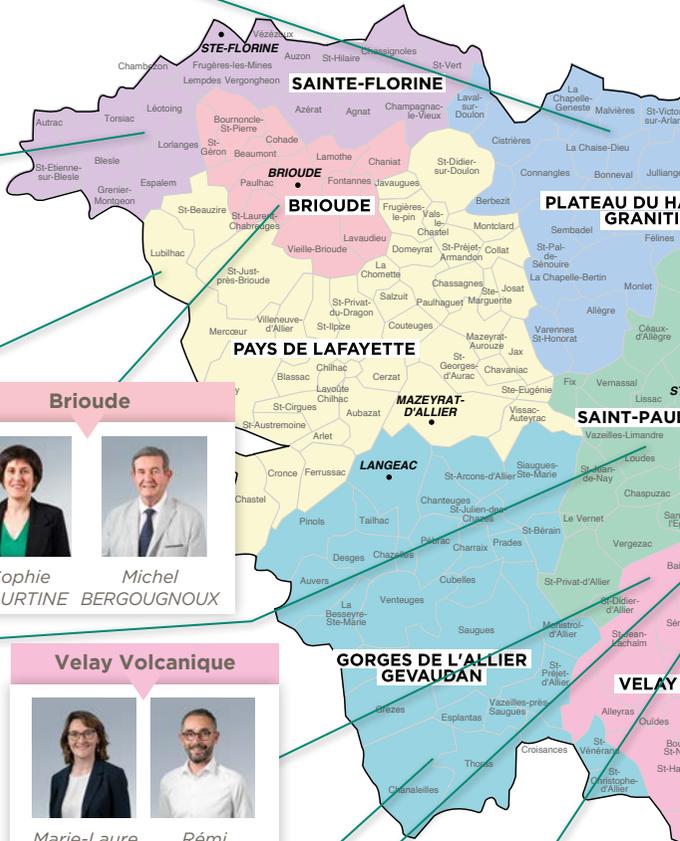


Christianne MOSNIER Michel CHAPUIS

## Le Puy 2



Corinne BRINGER Jean-Paul VIGOUROUX



# LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE HAUTE-LOIRE

## Bas-en-Basset



Blandine PRORIOT

Guy JOLIVET

## Aurec-sur-Loire



Florent TEYSSIER

Éric BONCHE

## Deux rivières et vallées



Karine PAULET

Bruno MARCON

## Boutières



Brigitte RENAUD

Olivier CIGILOTTI

## Monistrol-sur-Loire



Christelle MICHEL DÉLÉAGE

Jean-Paul AULAGNIER

## Emblavez et Meygal



Fanny SABATIER

Raymond ABRIAL

## Yssingeaux



Isabelle VALENTIN

Arthur LIOQUIER

## Le Puy 3



Blandine DELEAU FERRET

Gilles DELABRE

## Le Puy 4



Christelle VALANTIN

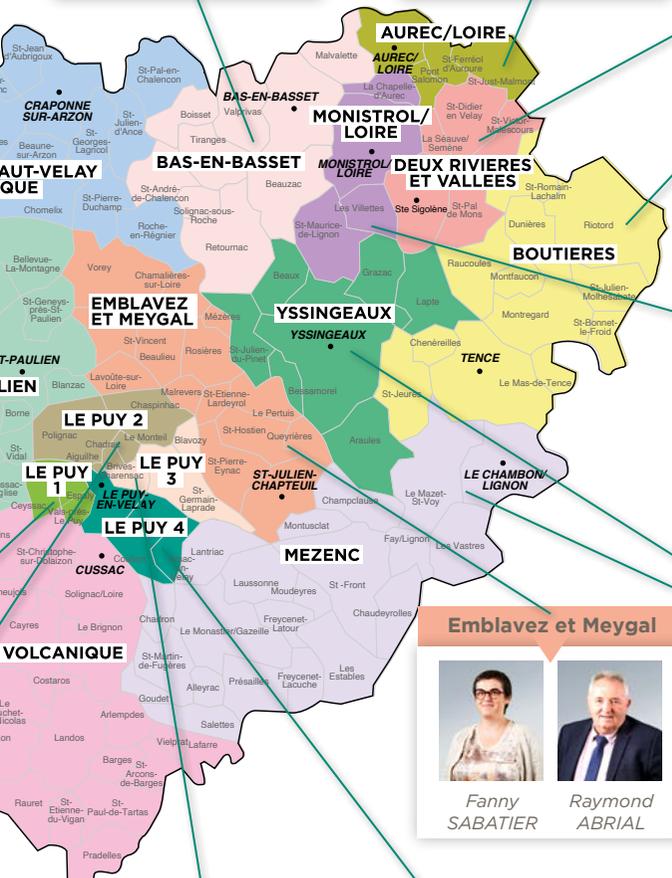
Jean-François EXBRAYAT

## Mézenc



Nathalie ROUSSET

Philippe DELABRE



# LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, C'EST QUI ?

## LES AGENTS DU DÉPARTEMENT

Les agents du Département de la Haute-Loire, appelés agents territoriaux, mettent en oeuvre la politique départementale votée par l'Assemblée départementale.

Les élus votent des décisions, les agents les mettent en oeuvre sur l'ensemble du territoire.



**47,2** ans

Âge moyen de nos agents

**12,2**

Années d'ancienneté moyenne

Nombre d'agents au sein du Département de la Haute-Loire en moyenne par mois

**1198**

Statutaires

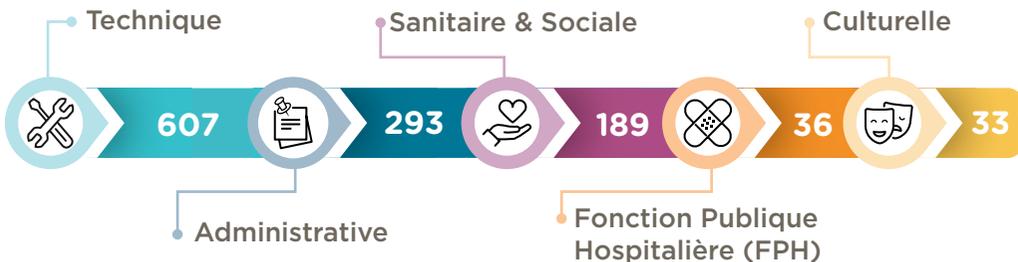
981

Contractuels

217

## RÉPARTITION DES AGENTS

Travaillant au sein de différentes directions



## LA PLURALITÉ DES MÉTIERS DANS LA COLLECTIVITÉ

125 métiers différents :  
sages-femmes, puéricultrices,  
éducateurs de jeunes enfants,  
bibliothécaires...



# LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE FAIT QUOI ?

## LE RÔLE DU DÉPARTEMENT

Le Département de la Haute-Loire intervient dans le quotidien des Altilligériens dans de nombreux domaines. Quelques exemples ci-dessous.

### SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ



Personnes âgées



Aide sociale à l'enfance



Handicap



Habitat et logement

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Voiries départementales



Gestion de l'eau



Protection des espaces naturels



Téléphonie mobile

### ÉDUCATION, SPORT, CULTURE



Collèges



Sauvegarde du patrimoine



Bibliothèque de prêt



Infrastructures sportives

### AIDE AUX COMMUNES



Aménagement de bourg



Assainissement collectif



Voirie et ouvrages d'art



Équipements touristiques

# SOLIDARITÉS HUMAINES

## GRAND ÂGE & HANDICAP

Le Département de la Haute-Loire agit sur le quotidien d'un grand nombre d'altiligériens, du nourrisson, aux jeunes enfants en passant par la famille jusqu'aux personnes âgées. Son champ d'intervention est extrêmement large.

L'info  
en +

*L'action sociale  
représente en moyenne  
plus de 60 % du budget  
du Département de la  
Haute-Loire*

# GRAND ÂGE

Que fait le Département  
pour les personnes âgées ?



## GRAND ÂGE

### → PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

Si vous avez plus de 60 ans et que vous vivez chez vous, le Département de la Haute-Loire peut vous verser une allocation :

- L'APAD (l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile).  
Exemple : financement d'une aide-ménagère ou d'un aménagement dans le logement.

### → ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Le Conseil départemental délivre l'agrément aux accueillants familiaux\* pour les personnes âgées.

### → PERSONNES ÂGÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICALISÉS

Pour les personnes de + de 60 ans qui vont entrer en établissement ou qui le sont, le Département peut verser deux types de prestations financières :

- L'APAE : L'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance facturé par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les unités de soins de longue durée.
- L'ASH : Si les ressources financières sont limitées, il est possible de demander l'Aide Sociale à l'Hébergement versée par le Département de la Haute-Loire qui paie la différence entre le montant de la facture de l'établissement et votre contribution personnelle.

*\* Un accueillant familial est une personne ayant reçu un agrément l'autorisant à accueillir de façon permanente et moyennant rémunération des personnes âgées ou handicapées adultes chez elle.*

# SOLIDARITÉS HUMAINES

GRAND ÂGE  
& HANDICAP

# HANDICAP

Que fait le Département pour les personnes handicapées ?

## → PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Vous pouvez être éligible à l'aide sociale à l'hébergement versée par le Département. Cette aide peut prendre en charge vos frais d'accueil lors de votre admission en établissement.

## → ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Le Conseil départemental délivre l'agrément aux accueillants familiaux\* pour les personnes handicapées.

## → TRANSPORT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez un enfant ou un adolescent en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'une aide départementale pour le **transport scolaire**.



**HANDICAP**

## → PERSONNE HANDICAPÉE À DOMICILE

Si vous habitez chez vous et que vous avez besoin d'une assistance dans votre quotidien, vous pouvez demander au Département de la Haute-Loire :

- L'aide-ménagère sociale à domicile pour le ménage, les courses et pour l'entretien du linge. Elle est attribuée sous certaines conditions notamment de ressources.
- Vous pouvez également bénéficier d'une prestation, appelé **PCH**, destinée à faciliter votre quotidien en finançant une aide humaine, technique, animalière ou alors un aménagement au sein de votre logement ou de votre véhicule.

**Les deux aides sont cumulables.**

Qui  
contacter ?

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) :  
78 bis avenue Foch au Puy-en-Velay - Tél. : 04 71 07 21 80

Que fait le Département  
pour les parents et les enfants ?



# FAMILLE



### → LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

Si vous êtes un couple, une famille avec de jeunes enfants (0 à 6 ans), vous pouvez faire appel au Département pour vous aider dans votre quotidien de jeunes parents via son service PMI, composé de médecins, sages-femmes, infirmières, éducatrices. Ces professionnels peuvent vous soutenir dans votre parentalité en :

- Vous conseillant sur l'allaitement, le sommeil, la santé, l'alimentation de votre enfant etc...
- Assurant le suivi médical de votre nouveau-né ou jeune enfant.

#### Qui contacter ?

Ligne Allo Petite Enfance 43 :  
0 805 02 04 43

### → L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

Si vous connaissez un enfant ou un adolescent qui se trouvent dans une situation familiale compliquée, vous pouvez vous tourner vers le Département de la Haute-Loire. Il a pour rôle de protéger les enfants en danger.

Il pilote une cellule unique de recueil des informations préoccupantes, dénommée CASED, que vous pouvez joindre si vous êtes témoin d'une situation qui relève de la protection de l'enfance.

#### Qui contacter ?

La CASED (Cellule d'Aide et de Soutien pour l'Enfance et l'adolescence)  
Tel : 0810 043 119

### → L'ADOPTION

Si vous souhaitez adopter un enfant sur le territoire, vous devez vous adresser au Département de la Haute-Loire.

La Présidente du Département délivre l'agrément aux personnes désirant adopter un enfant (pupille de l'État ou venu de l'étranger).

# SOLIDARITÉS HUMAINES

## ACTION SOCIALE & INSERTION

*Que fait le Département pour les personnes confrontées à des difficultés socio-professionnelles ?*

### → ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET HUMAIN

Si vous êtes dans une **situation de difficulté financière, sociale, professionnelle**, vous pouvez bénéficier d'une aide de la part du Département de la Haute-Loire.

- Aide financière :

Le Département est responsable du versement du **Revenu de Solidarité Active (RSA)**.

- Accompagnement social :

Le Département dispose de **conseillers en insertion** qui peuvent vous accompagner sur le volet social et professionnel. Vous êtes épaulés dans vos recherches d'emploi mais aussi pour des problématiques qui relèvent du quotidien (mode de garde pour les enfants, logements, transport...).



### → CONTRAT AIDÉ

Le Département **finance les contrats aidés** tels que les contrats uniques d'insertion et les contrats à durée déterminée d'insertion.

### → STRUCTURES D'INSERTION

Le Département **soutient financièrement les structures d'insertion par l'activité économique** qui recrutent des bénéficiaires du RSA.

# INSERTION

Qui  
contacter ?

Service insertion - Action sociale  
Tél. 04 71 07 42 71 - Mél : [insertion@hauteloire.fr](mailto:insertion@hauteloire.fr)

Que fait le Département pour les locataires ou propriétaires de logements en Haute-Loire ?



### → LES AIDES POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Vous êtes **propriétaire occupant votre logement** et celui-ci est jugé indigne ou très dégradé :

Le Département peut vous aider dans la réalisation de travaux de mise aux normes d'habitabilité ou de sortie d'indignité ou d'insalubrité (éléments de confort, économie d'énergie).

- Vous êtes **propriétaire et vous louez votre logement** :

Vous souhaitez réhabiliter votre logement locatif conventionné social et très social dans le cadre de la lutte contre le logement indécent ou indigne.

Le Département peut vous soutenir dans votre démarche.

Dans les deux cas, vous **devez déposer un dossier en ligne** auprès de la Maison Départementale de l'Habitat (MDH).

### → LES AIDES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vous êtes **propriétaire occupant de votre logement principal**. Vous avez un projet d'isolation, d'installation de chaudière bois, de développement d'énergies renouvelables (solaire, thermique et photovoltaïque ou le bois énergie), ... Le Département peut contribuer à son financement avec les aides habitat durable.

Des **conseillers sont à votre écoute** au sein de la Maison Départementale de l'Habitat (MDH).

### → MÉNAGE EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Locataire & Propriétaire :

Vous êtes dans une **situation de précarité sociale ou financière**, le Département peut vous venir en aide avec le **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)**. Ce dernier peut vous permettre de payer les dépenses liées à votre logement (factures d'eau, d'électricité, loyers, dépôts de garantie...).

# LOGEMENT

Qui  
contacter ?

La Maison Départementale de l'Habitat (MDH) :  
Immeuble Dynabat N°2 - Quartier de la Bouteyre  
43770 CHADRAC - Tél : 04 43 07 11 30

# SOLIDARITÉ TERRITORIALE

## ROUTES

Le Département de la Haute-Loire est en charge des 3 400 km de routes départementales qui traversent notre territoire.

Les agents des routes du Département agissent au quotidien pour vous permettre de circuler en toute sécurité sur ce réseau routier.

Chiffre  
clé

**134 M d'€ :**

*budget alloué au service  
des routes sur toute  
la durée du mandat*

# ROUTES



Que fait le Département pour les usagers  
de la route en Haute-Loire ?

### → ENTRETIEN ET SÉCURISATION

- en posant des glissières de sécurité sur certaines portions de routes (4 875 m linéaire de glissière posés),
- en réalisant des aménagements de sécurité,
- en entretenant les chaussées et leurs abords,
- en prenant en charge la signalétique au sol (axes routiers, flèche de rabattement, les stops, les passages piétons),
- en construisant et rénovant des ouvrages d'art (2 817 ouvrages d'art : ponts, murs, ouvrages de protection de falaises et tunnels).

### → VIABILITÉ HIVERNALE

Dès que les premiers effets de l'hiver se font sentir, vous pouvez apercevoir sur les routes départementales que vous empruntez, des agents du Département à pied d'œuvre.

Ils sont plus de 300 en semaine, plus d'une centaine les soirs et week-ends à se mobiliser pour vous permettre de rouler en toute sécurité lorsque le verglas et la neige s'invitent.

- Ils déneigent (68 circuits de déneigement).
- Ils répandent le sel ou la pouzzolane sur les voies.
- Ils contrôlent l'état des routes semaine et week-end depuis une salle de pilotage et ferment certains accès si besoin.

### Info en +

Spécificité de Haute-Loire :  
2/3 des routes sont au-dessus de 800 m d'altitude.

L'info  
utile

[www.inforoute43.fr](http://www.inforoute43.fr)

# SOLIDARITÉ TERRITORIALE

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Département de la Haute-Loire joue un rôle prépondérant en matière d'aménagement du territoire dans la mesure où c'est un partenaire privilégié des communes et des intercommunalités dans la réalisation de leurs projets.

Chiffre  
clé

Le budget global accordé au dispositif CAP 43 Communes, pour la période 2022-2027, s'élève à

**26,5 M d'€.**

# TERRITOIRE



Que fait le Département pour les communes de Haute-Loire ?

## → L'AIDE AUX COMMUNES

Le Département propose 2 dispositifs financiers pour aider les communes dans leurs projets.

### Cap 43-Communes & Cap43-Interco

Dispositif ouvert à toutes les communes de Haute-Loire et toutes les intercommunalités. Pour être éligibles à ce dispositif, les projets présentés doivent améliorer le cadre de vie ou renforcer les services à la population, (aménagement de bourg, de bâtiments communaux, de voirie communale, de chemins ruraux, d'équipements scolaires, d'équipements culturels, de loisirs, sportifs etc.).

**Qui contacter ?**

cap43@hauteloire.fr - 04 71 07 43 48

## → INGÉ43

Le Département dispose d'une Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire baptisée « Ingé43 ». Vous êtes élu(e) dans une commune ou une intercommunalité de Haute-Loire, vous pouvez faire appel à cette agence pour de l'assistance juridique, financière, technique.

Type de projets accompagnés :

- Assainissement collectif,
- Alimentation en eau potable,
- Protection de la ressource en eau,
- Défense extérieure contre l'incendie,
- Aménagement (espaces publics, projets urbains,...),
- Voirie et ouvrages d'art,
- Équipements ou stratégies touristiques,
- Informatique sous l'angle sécurité des systèmes d'information.

**Qui contacter ?**

Haute-Loire Ingénierie : 04 71 07 40 43  
Mel : inge43@hauteloire.fr

Le Département joue un rôle clé dans le quotidien de vos enfants durant leurs années collège.

## ENSEIGNEMENT

Que fait le Département pour les collégiens de la Haute-Loire ?



Chiffre clé

**22**  
collèges publics gérés par le Département

**174**  
agents du Département travaillent dans les collèges publics

### COLLÈGES PUBLICS

#### → POUR DES COLLÈGES MODERNES ET ACCUEILLANTS :

Le Département entretient les bâtiments en effectuant des travaux sur les façades, les fenêtres, les toitures.

#### → POUR DES COLLÈGES ACCESSIBLES À TOUS :

Le Département met aux normes les locaux pour permettre aux élèves en mobilité réduite de pouvoir accéder à leur salle de cours (installation ascenseurs, rampes etc.).

#### → POUR DES COLLÈGES AVEC DU PERSONNEL QUALIFIÉ :

Le Département met à disposition des agents pour assurer le service et la cuisine au restaurant scolaire, pour faire l'entretien des salles communes, pour gérer l'accueil et le standard téléphonique ou encore faire de la petite maintenance (ampoules, chauffage etc.).

#### → POUR DES COLLÈGES CONNECTÉS :

Le Département prend en charge l'acquisition et la maintenance des équipements informatiques (ordinateur, tablette). Le déploiement de réseaux WIFI et le raccordement au très haut débit (THD).

#### → POUR DES COLLÉGIENS EN PLEINE SANTÉ :

Le Département accompagne les établissements dans le développement d'une restauration collective scolaire plus responsable (utilisation de produits locaux et bio dans les menus, relocalisation des approvisionnements en denrées alimentaires, réduction du gaspillage alimentaire, tri et valorisation des déchets).

#### → POUR DES COLLÉGIENS ÉPANOUIS :

Le Département finance des ateliers artistiques (cinéma, théâtre, arts plastiques, audiovisuel etc...) et les dispositifs comme Théâtre au collège ou encore collège au cinéma.

### COLLÈGES PRIVÉS

Le Département n'est pas propriétaire des bâtiments. Il soutient néanmoins les collèges privés sur le volet bâtimentaire et numérique. Il verse également une aide à l'internat.

Le Département investit pour favoriser l'accès à la culture pour tous et partout en Haute-Loire.

# CULTURE

*Que fait le Département pour le développement de la culture en Haute-Loire ?*



## → SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Le Département accompagne financièrement :

- des créations artistiques (troupe de théâtre, groupe de musique, compagnie de danse)
- 19 festivals en Haute-Loire
- des établissements d'enseignement artistiques (écoles de musique intercommunales, la Maison pour tous de Chadrac etc).

## → LECTURE PUBLIQUE

Avec sa Médiathèque départementale, la collectivité accompagne les bibliothèques de vos communes dans leur développement et leur organisation quotidienne.

Ex : Prêt de livres et de Cd, aides aux travaux de rénovation, à l'achat de mobilier, formation des équipes de bénévoles, animations etc...

### Info utile :

<https://mediatheque.hauteloire.fr>  
9, rue Paule Gravejal  
43000 Le Puy-en-Velay

## → CONSERVATION DE DOCUMENTS

Le Département gère les Archives Départementales de Haute-Loire où des milliers de documents sont conservés. Des très anciens (registres paroissiaux et d'état civil depuis 1550) aux plus récents.

Ouvert au grand public notamment pour les recherches en généalogie.

### Info utile :

[www.archives43.fr](http://www.archives43.fr) - 4 Av. de Meschede  
43000 Le Puy-en-Velay

## → PATRIMOINE CULTUREL

Le Département est engagé dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine culturel. Il soutient des collectivités et des associations dans leurs projets de restauration, d'animation de lieux d'expositions, de musées (lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon, festival d'aquarelle à Brioude, le Musée Crozatier par exemple).

# SPORT

Le Département mène des actions en faveur du développement des activités sportives et des loisirs de pleine nature sur la Haute-Loire.

*Que fait le Département pour le développement du sport en Haute-Loire ?*

## → ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La collectivité participe au financement des équipements sportifs dans les collèges mais aussi sur vos communes (gymnase, terrain de foot).

Elle intervient également sur les infrastructures à caractère touristique et sportive (voie verte, passerelle, plan d'eau naturel etc).

## → COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

La collectivité soutient les Comités sportifs départementaux (sport traditionnel et sport de nature). Elle participe financièrement à certaines de leurs actions.

## → PRIMO'SPORT

Un dispositif pour soutenir des sportifs, des équipes ou des clubs qui s'illustrent dans leur discipline, qui font preuve d'un parcours remarquable en compétition, (Coupe de France, d'Europe...).



## → SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

Le Département accompagne les sportifs individuels et les clubs de haut-niveau en leur octroyant des subventions.

## → SPORTS DE PLEINE NATURE

Le Département est moteur dans le développement des sports de pleine nature sur notre territoire. Il participe activement à la structuration et à la promotion des itinéraires de grande randonnée (pédestre, VTT, cyclo touristique).

# S P O R T

Qui  
contacter ?

Direction déléguée Développement Durable & Sports  
Téléphone : 04.71.07.43.45 - Mél : [sport@hauteloire.fr](mailto:sport@hauteloire.fr)

# AGRICULTURE

*Que fait le Département pour l'agriculture  
et l'environnement en Haute-Loire ?*

## → ESPACE NATUREL SENSIBLE

- Le Département anime 6 sites Natura 2000 comme le Mont Bar.
- Il apporte son soutien technique et financier aux associations ou collectivités engagées dans des opérations de préservation, de restauration et de valorisation d'espaces naturels sensibles.
- Il organise depuis 6 ans des « Sorties Natures » avec des visites guidées assurées par des professionnels de l'environnement sur des sites naturels de Haute-Loire.

## → AGRICULTURE

- Le Département accompagne le monde agricole via divers dispositifs :
- Soutien aux filières locales (Lentilles Vertes du Puy, Fin Gras du Mézenc, Petits Fruits, etc.) et aux abattoirs.
  - Aide aux projets de transformation à la ferme.
  - Financement de bâtiments agricoles pour les jeunes agriculteurs.
  - Modernisation des exploitations agricoles des filières animales.
  - Soutien exceptionnel en période de crise.



## → GESTION DE L'EAU

Depuis 2020, le Département est un acteur majeur dans la gestion de l'eau.

- En partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, il gère un réseau d'évaluation de la qualité des cours d'eau sur la Haute-Loire.
- Il accompagne les acteurs locaux pour des chantiers de restauration et préservation des milieux aquatiques (plantation d'arbres en bord de cours d'eau, points d'abreuvements pour le bétail, suppression de résineux).
- Il conseille et assiste les collectivités, via son Agence d'Ingénierie des territoires InGé43, sur leur alimentation en eau potable, sur l'assainissement collectif, ou encore leur gestion des eaux pluviales.

**Qui** contacter ?

Haute-Loire Ingénierie : 04 71 07 40 43

# NUMÉRIQUE

Le Département participe à l'amélioration des infrastructures numériques pour lutter contre les zones blanches en Haute-Loire.

Chiffre  
clé

**156  
bornes**

WIFI43  
en Haute-Loire

Que fait le Département pour le développement du numérique sur notre territoire ?

## → TRÈS HAUT DÉBIT

La collectivité participe au déploiement du Très Haut Débit (THD) sur le territoire afin d'offrir un réseau internet efficace dans les foyers de Haute-Loire partout sur le territoire.

## → TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Département, en partenariat avec la Région, intervient financièrement dans l'implantation de pylônes de téléphonie mobile afin d'améliorer la couverture sur le territoire.



## → WIFI43

Le Département vous permet de bénéficier d'un réseau internet public performant, gratuit et illimité, en finançant et installant des bornes WIFI dans les centres-bourgs des communes de Haute-Loire qui en font la demande.

Chiffre  
clé

**85 362  
logements**

raccordés au THD  
fin 2021

# NUMÉRIQUE

Qui  
contacter ?

[numerique43@hauteloire.fr](mailto:numerique43@hauteloire.fr)

# TOURISME

Le Département de la Haute-Loire joue un rôle prépondérant dans le développement du tourisme en Haute-Loire avec notamment sa Maison Départementale du Tourisme.

# TOURISME

Que fait le Département pour le tourisme sur notre territoire ?



## → MAISON DÉPARTEMENTALE DU TOURISME (MDDT)

La collectivité dispose d'un organisme qui a pour vocation de contribuer au développement et au dynamisme de la politique touristique départementale.

Il s'agit de la Maison Départementale du Tourisme qui mène de nombreuses actions pour valoriser en local mais aussi à l'extérieur les atouts touristiques de notre territoire. Elle peut vous aider dans le développement de votre activité, elle pilote des campagnes de communication, elle coordonne la politique touristique en lien avec les territoires et elle organise différents événements tels que des forums et des salons.

**Info** utile :

[www.myhauteloire.fr](http://www.myhauteloire.fr)  
Tél. : 04 71 07 41 65

## → PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

Le Département est propriétaire de sites touristiques qu'il entretient et valorise (château de Chavaniac-Lafayette, Domaine du Sauvage, base nautique et de loisirs de Lavalette, le château de Domeyrat, la Pinatelle du Zouave, le lac du Bouchet).

## → CHAPELLE NUMÉRIQUE SAINT-ALEXIS

Le Département est propriétaire de la Chapelle Numérique Saint-Alexis, située en haute ville du Puy-en-Velay, qui accueille le spectacle immersif « Terre de Géants ». Une attraction touristique imaginée et portée par la collectivité.

**Info** utile :

[www.chapelle-numerique.fr](http://www.chapelle-numerique.fr)  
Tél. : 04 12 04 43 43

# ÉCONOMIE & SOLIDARITÉ

ÉCONOMIE

## → AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Département propose un dispositif financier à destination des sociétés industrielles et artisanales de plus de 250m<sup>2</sup> : l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Avec ce dispositif, les entreprises du territoire peuvent bénéficier d'une subvention dans le cadre d'une extension ou d'une réhabilitation de leur site de production.

Qui contacter ?

04 43 07 11 47

Le Département participe au développement économique du territoire en soutenant les entreprises qui ont fait le choix d'investir en Haute-Loire et ainsi favoriser l'emploi local.

*Que fait le Département pour l'économie sur notre territoire ?*



## SERVICE DE SÉCURITÉ ET D'INCENDIE

*Que fait le Département en matière de sécurité sur notre territoire ?*



Le Département contribue à la gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Loire, le SDIS43, en charge de la sécurité des habitants de notre territoire.

## → ADMINISTRATION

Le Département siège au Conseil d'administration du SDIS 43. Il en assure la présidence et à ce titre il est responsable de la gestion administrative et financière du service.

## → FINANCEMENT

La collectivité finance une grande partie du budget du SDIS 43. Cet argent est utilisé notamment pour acheter des équipements matériels et immobilier ou payer des formations aux sapeurs-pompiers qui travaillent au SDIS 43.

Info utile :

[sdis43@sdis43.fr](mailto:sdis43@sdis43.fr)

# ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

ALTILIGÉRIEN

Le Département a souhaité s'investir dans la promotion, la valorisation de son territoire en lançant un outil stratégique pour booster l'attractivité de son territoire.

Infos  
pratiques



Facebook du  
Département



Chaîne Youtube



Instagram

# ATTRACTIVITÉ

Que fait le Département pour l'attractivité territoriale de la Haute-Loire ?



## → UNE MARQUE DE TERRITOIRE

Le Département de la Haute-Loire est à l'initiative d'une marque de territoire baptisée « Altiligérien ». L'objectif de cette marque est de mettre en lumière des ambassadeurs de la Haute-Loire (sportifs, artisans, artistes, agriculteurs, influenceurs, commerçants, prestataires touristiques).

Des photos et vidéos de ces ambassadeurs sont réalisées par la collectivité chaque mois et diffusées sur ses réseaux sociaux.

## → UN HASHTAG

Un hashtag a été réalisé par le Département pour renforcer la fierté d'appartenance à la Haute-Loire.

**#fierdetrealtiligérien** a pour vocation d'être utilisé sur les réseaux sociaux.

## → UN MAGAZINE DÉPARTEMENTAL REVISITÉ

Le Département a fait le choix de revoir le visuel et les contenus de son magazine afin de donner davantage la parole aux femmes et hommes qui font l'ADN de la Haute-Loire. Il a été rebaptisé « Altiligérien » en lien avec le lancement de la marque de territoire du même nom.

**Cette marque territoriale est un préambule à l'un des objectifs du plan de mandat : la création d'une agence d'attractivité départementale.**

Qui  
contacter ?

- Pour en savoir plus sur la marque de territoire Altiligérien  
- Pour s'abonner au magazine du Département :  
Service communication : 04 71 07 43 09

# Haute-Loire Cap 2030



UN COLLECTIF AU SERVICE  
D'UNE AMBITION

Elle fixe les grandes lignes du mandat de l'assemblée départementale : ses objectifs, ses aspirations, ses valeurs... La feuille de route "Cap 2030".

## 3 VALEURS

Les valeurs qui président à notre action sont au service d'une ambition construite sur une gouvernance partagée et une démarche de travail structurée

### ORIENTÉ USAGERS

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux besoins des usagers.

### COLLECTIF

Nous travaillons, élus, partenaires et services, main dans la main.

### RESPONSABLE

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

## 7 DÉFIS MAJEURS

## 14 OBJECTIFS





Département de la Haute-Loire  
Hôtel du département.

1, place Monseigneur de Galard  
CS 20310 - 43009 Le Puy en Velay Cedex

[www.hauteloire.fr](http://www.hauteloire.fr) - Facebook Département de la Haute-Loire